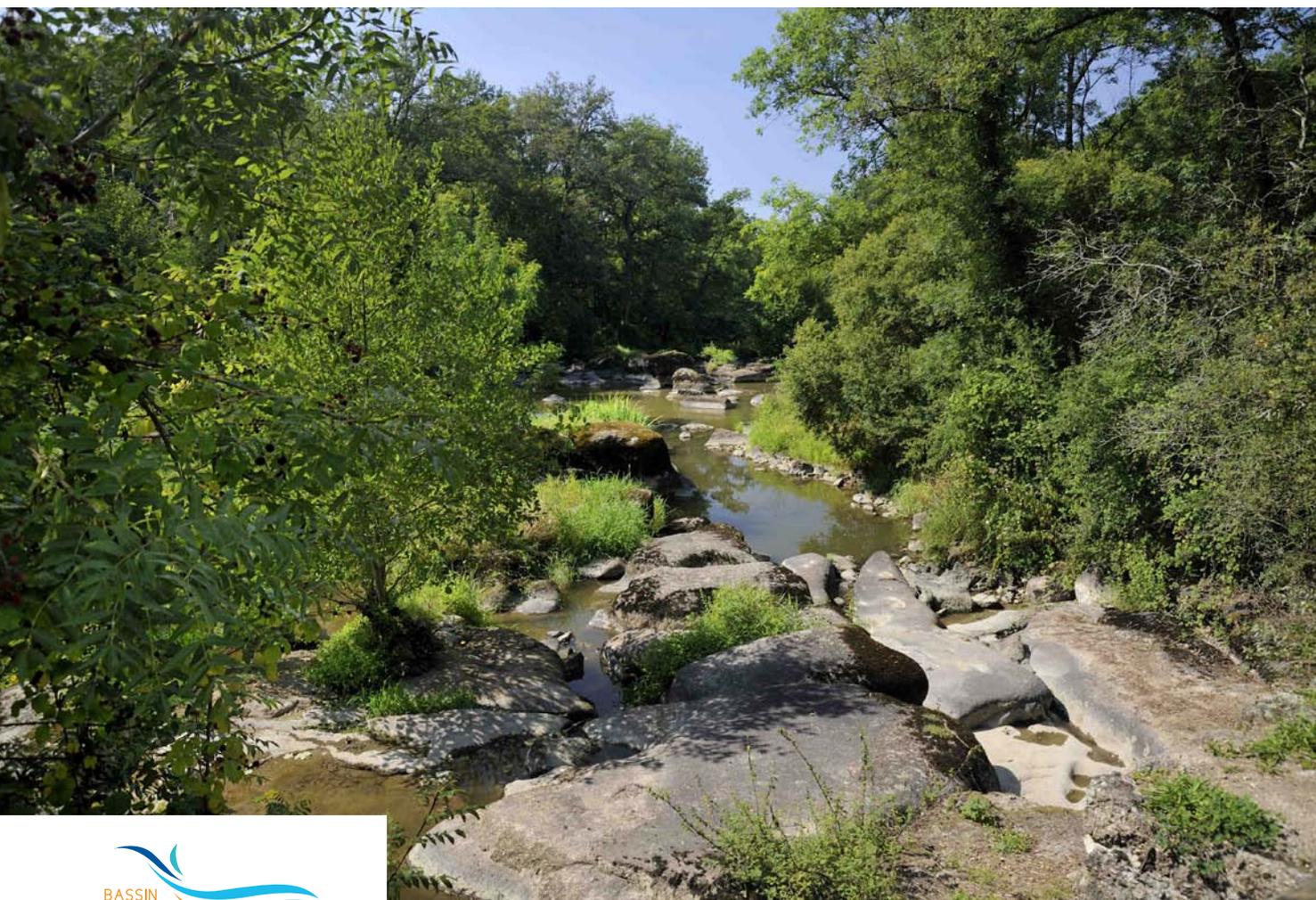


# Rapport d'activité 2011



*La Sèvre Nantaise et ses affluents*

*Ensemble, les gérer et les valoriser pour mieux les préserver*





L'année 2011 a été marquée par la volonté des élus de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IIBSN) et des syndicats de rivière de faire évoluer nos structures et de créer un établissement dans lequel les syndicats de rivière et les conseils généraux seraient regroupés. En octobre 2011, la création d'un syndicat mixte dénommé Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise a été décidée par le conseil d'administration de l'Institution. Le syndicat mixte permettra de renforcer notre partenariat et de gagner encore en efficacité pour les cours d'eau.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est mobilisée pour poursuivre la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). En 2011, deux études ont été menées, la première portant sur un plan de gestion des pesticides, la seconde, sur la stratégie d'information pour la prévention des crues. L'équipe de l'Institution s'est attelée à renseigner le tableau de bord du SAGE afin de compléter l'état des lieux.

La CLE souhaite que le bassin versant de la Sèvre Nantaise soit un territoire exemplaire en matière de protection de la ressource en eau et de restauration des cours d'eau. Le SAGE qui en découlera deviendra la nouvelle feuille de route de l'EPTB.

En attendant, la mise en œuvre du SAGE continue. Les communes sont de plus en plus nombreuses à réaliser leur diagnostic environnemental communal. Fin 2011, 62 communes étaient en cours de réalisation et 21 communes avaient terminé. L'ensemble de ces diagnostics permettra d'améliorer la connaissance des zones humides et des haies du bassin.

Avec plus de 25 000 visites, le site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com) est devenu un outil incontournable à l'échelle du bassin versant. Il dispose désormais d'un espace pédagogique et d'une visite virtuelle développée en partenariat avec l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents (ASNA). Afin de répondre à la demande croissante de la population et des acteurs du territoire, l'observatoire du site internet a été doté de nouvelles cartes sur la qualité de l'eau, les milieux aquatiques, les inondations et étiages, etc.

L'obtention d'un Trophée de l'eau est venue couronner la stratégie commune visant à améliorer la qualité de l'eau et les milieux aquatiques. L'Institution, en partenariat avec les syndicats de rivière, a été récompensée de ses efforts concernant la mise en place d'outils visant à faciliter les actions en faveur de la continuité écologique. Les outils tels que la grille multi-critères, le guide méthodologique, le film « L'eau, c'est la vie » et le colloque « Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire » ont été très appréciés des participants à la cérémonie des Trophées de l'eau organisée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne en octobre 2011.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui participent à cette ambition commune de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au sein du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Jean-Pierre CHAVASSIEUX

Président de l'Institution Interdépartementale  
du Bassin de la Sèvre Nantaise

## Sommaire

2011 : les faits marquants

- 1 Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Etablissement Public Territorial de Bassin Sèvre Nantaise P 4
  - Le bassin versant : un faisceau de rivières
  - L'Etablissement Public Territorial de Bassin : faisons connaissance
- 2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions P 8
  - La révision du SAGE : une opportunité pour l'actualiser
  - Composition de la Commission Locale de l'Eau
  - Etudes dans le cadre de la révision du SAGE
  - La mise en œuvre du SAGE
- 3 Les actions menées en 2011 P 12
  - Axe : entretenir et améliorer les milieux aquatiques
  - Axe : améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant
  - Axe : valoriser le patrimoine
  - Axe : informer et sensibiliser pour mieux préserver les cours d'eau
- 4 Vie et fonctionnement de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise P 27
  - L'équipe de l'IIBSN
  - Le budget

# 2011

## Les faits marquants



2 février  
Séminaire des élus  
à l'occasion de la journée  
mondiale des zones humides  
> Mauléon



28 mai  
Rand'eau grand public  
> Saint-Fiacre-sur-Maine

Juin et novembre  
Réunions thématiques du  
SAGE, « eau et santé »,  
« eau et société », « eau et  
territoire »  
> Saint-Laurent-sur-Sèvre



12 juillet  
Journée des élus  
> Bassin versant de la Sèvre Nantaise



30 mai  
Réunion publique portant  
sur le devenir de Fleuriais  
> Mortagne-sur-Sèvre



13 octobre  
Obtention du Trophée de l'eau  
pour le plan de concertation portant sur la  
continuité écologique  
> Orléans



8 décembre  
Rencontres de l'eau  
> Tours

Septembre  
Intégration de la maquette  
interactive sur le site  
internet  
[www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)



1

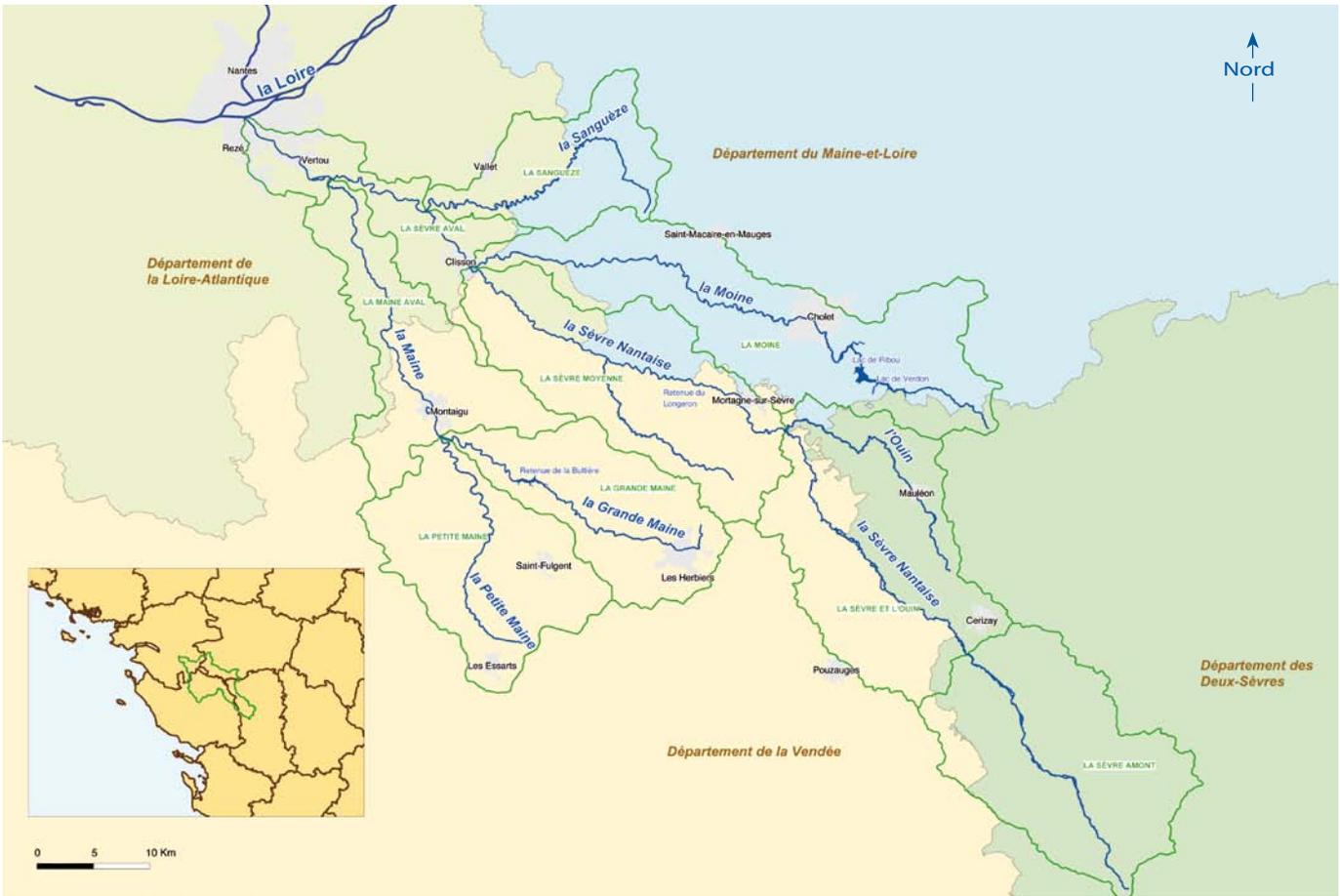
# Le bassin versant de la Sèvre Nantaise et l'Établissement Public Territorial de Bassin



# Le bassin versant de la Sèvre Nantaise

## Un faisceau de rivières

La Sèvre Nantaise est le dernier grand affluent de la Loire. La Sèvre Nantaise, l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine et des réseaux secondaires, portent à plus de 2 000 kilomètres le linéaire de rivières et ruisseaux du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Son territoire d'environ 2 350 kilomètres carrés couvre 143 communes, réparties sur quatre départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée et deux régions administratives : les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes.



Chiffres clés :

- 2 350 km<sup>2</sup>
- 2 000 km de rivières et ruisseaux dont 314 km de cours d'eau principaux
- 4 départements
- 143 communes
- 23 établissements publics de coopération intercommunale

## L'EPTB Sèvre Nantaise

### Etablissement Public Territorial de Bassin

#### Faisons connaissance

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) créé en 1985 à l'initiative de quatre départements : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vendée, et reconnu par arrêté préfectoral du 13 mars 2006.

Elle assure la coordination des actions visant la planification de la politique d'ensemble sur le bassin versant (SAGE, Contrat de Restauration et d'Entretien de rivière, mise en valeur paysagère et touristique des voies d'eau). Elle est maître d'ouvrage d'études et de travaux de portée générale sur le bassin. Elle impulse et monte des programmes, elle crée des outils pour leur mise en œuvre, elle en cherche le financement. Elle assume un rôle général de coordination,

d'animation et d'information. L'Institution est la structure administrative porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sèvre Nantaise.

Elle accompagne ainsi les gestionnaires locaux de cours d'eau dans la mise en œuvre d'opérations visant l'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau avec notamment des outils pour la gestion des ouvrages hydrauliques. Elle accompagne aussi les collectivités et acteurs locaux dans la prévention des inondations dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations. Elle est enfin le partenaire principal de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents qui développe des actions de mise en mémoire et de valorisation des sites hydrauliques.

### La création d'un syndicat mixte « EPTB Sèvre Nantaise »

Afin d'obtenir une meilleure qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du bassin versant, il apparaît fondamental de renforcer les liens entre les syndicats de rivière et l'EPTB.

En 2010, des échanges ont eu lieu entre les élus et les services administratifs. L'adhésion des syndicats de rivière à l'EPTB est ressortie comme étant la piste à privilégier.

L'adhésion des syndicats de rivière au sein d'une Institution n'étant pas envisageable juridiquement, les élus de l'EPTB et des syndicats de rivière se sont mis d'accord pour créer un syndicat mixte ouvert dénommé « Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise » en remplacement de l'Institution. Ce syndicat mixte permet de regrouper à la fois des conseils généraux et des syndicats de rivière.

Lors de sa réunion du 11 octobre 2011, le conseil d'administration de l'Institution a adopté les statuts du syndicat mixte « EPTB ». Avant la fin du premier semestre 2012, les conseils généraux et les syndicats de rivière devront à leur tour se prononcer sur les statuts et leur adhésion au syndicat mixte.

Toute création de syndicat mixte est soumise à l'avis de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI). La CDCI de la Vendée sera saisie. Le préfet coordonnateur du bassin communiquera le dossier aux trois autres préfectures afin de les informer et de décider de présenter le dossier à leur CDCI, leur avis étant facultatif.

La création du syndicat mixte avec l'adhésion des syndicats de rivière et des conseils généraux permet de :

- développer plus de synergie pour la mise en œuvre des objectifs du SAGE relatifs aux milieux aquatiques,
- mutualiser certaines actions dans le cadre de conventions de partenariat (opérations techniques, ingénierie, tâches administratives liées à la gestion des subventions et aux marchés publics, actions de communication...),
- sécuriser l'affectation du technicien de rivière, employé par l'EPTB, sur le territoire du syndicat de rivière,
- assurer une complémentarité entre l'échelle locale et l'échelle du bassin versant.

Le syndicat mixte serait créé fin 2012.

## Reconnaissance EPTB



*La Sèvre Nantaise.*

Depuis la loi du 30 juillet 2003 relative aux risques technologiques et naturels, les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) sont officiellement reconnus.

Les traits caractéristiques des EPTB sont les suivants :

- groupements de collectivités associées en institution interdépartementale ou syndicat mixte,
- périmètre d'intervention correspondant à l'ensemble d'un bassin ou sous-bassin hydrographique,
- objet visant à faciliter la gestion équilibrée de l'eau et notamment la prévention des inondations, l'entretien et la restauration des cours d'eau, la protection des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité de l'eau...

Le 13 mars 2006, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise a été reconnue Etablissement Public Territorial de Bassin par le préfet.

### Le colloque 2011 de l'Association des EPTB

L'Association Française des EPTB (AFEPTB) a organisé les 3 et 4 novembre, à Chalon-sur-Saône, un colloque sur le thème des zones humides et notamment leur prise en compte dans les politiques d'aménagement. A cette occasion, l'EPTB de la Sèvre Nantaise a présenté la méthode de son diagnostic environnemental communal pour l'inventaire des zones humides et des haies.

### Une majoration de la redevance sur le prélèvement en eau au profit de l'EPTB

La loi dite Grenelle 2, du 12 juillet 2010, introduit la possibilité pour les EPTB qui portent un SAGE de demander une majoration de la redevance sur les prélèvements en eau au profit des actions engagées par les EPTB, pour la mise en œuvre du SAGE.

L'EPTB Sèvre Nantaise étudiera cette possibilité dans le courant de l'année 2012.

### La philosophie des EPTB

La première loi sur l'eau, qui date de 1964, a permis de faire émerger la prise en compte de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et de susciter la mise en œuvre d'investissements importants. Un demi-siècle plus tard, il apparaît, à la lumière de l'état des lieux dressé dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), que les problèmes majeurs liés à l'eau persistent. Outre l'évolution des usages, ce constat dénote la nécessité d'optimiser la coordination et l'efficacité des outils de gestion de l'eau. Dans ce cadre, le souhait des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin est d'harmoniser les démarches mises en œuvre en accompagnant notamment les acteurs de terrain dans la gestion de leur territoire.

### Révision du mode de calcul des cotisations de l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents

En 2011, l'Association a changé le mode de calcul de ses cotisations qui se calculaient à partir de la moyenne de quatre critères : longueur de rives, population, potentiel fiscal, capacité d'accueil touristique. Certains critères ne correspondaient plus à l'objet de l'association. Au cours de l'assemblée générale du 7 juillet 2011, il a été décidé que le montant de la cotisation sera

calculé en fonction du pourcentage de la surface communale faisant partie du bassin versant et de la population pondérée en fonction de ce pourcentage. Un montant par habitant sera déterminé chaque année en fonction des besoins de financement de la structure.

## 2 Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et ses programmes d'actions



# Le SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise

## Un véritable outil de développement durable

*Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Sèvre Nantaise est un outil de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant. Le SAGE est élaboré par tous les acteurs de l'eau réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE).*

### La révision du SAGE : une opportunité pour l'actualiser

Depuis 2009, le SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise, approuvé en février 2005, est en cours de révision. Il sera désormais composé d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) des eaux et d'un règlement.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a souhaité que dans un premier temps des études thématiques soient réalisées sur des points nécessitant des approfondissements. Ces éléments, couplés aux données issues du tableau de bord, permettent d'actualiser l'état des lieux.

Au regard des délais nécessaires pour collecter les données, la CLE s'est fixée comme nouvel objectif une finalisation de la rédaction du SAGE pour la fin de l'année 2012. Une phase d'approbation - avis et enquête publique - suivra.

### Composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

*La Commission Locale de l'Eau  
à La Gaubretière ( Vendée).*



La composition de la commission locale de l'eau a fait l'objet d'un arrêté modificatif le 11 août 2011. Elle comprend désormais 62 membres répartis de la façon suivante : 31 membres dans le collège des représentants des collectivités territoriales, 17 dans le collège des usagers et 14 dans le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Depuis 2008, la CLE est présidée par M. Dominique MAUDET, adjoint au Maire de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Depuis septembre 2011, les vice-présidents sont M. René

BARON pour la Loire-Atlantique, M. Jacky AUBINEAU pour les Deux-Sèvres, M. René-Luc VIGNERON pour le Maine-et-Loire, et M. Christophe BRETAUDEAU de la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire.

L'arrêté de composition est téléchargeable sur le site internet, à l'adresse suivante :

<http://www.sevre-nantaise.com/qui-sommes-nous/commission-locale-de-l-eau/>.

En 2011, dans le cadre de la révision du SAGE, plusieurs études spécifiques ont été menées.

## Etudes dans le cadre de la révision du SAGE



Interdiction de désherbage au bord du cours d'eau non respectée.

### Etude pour l'élaboration d'un plan de gestion des pesticides à usages agricoles et non agricoles

Afin d'être compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne, le SAGE comportera un plan de réduction de l'usage des pesticides, en identifiant les zones sur lesquelles les efforts devront porter en priorité. A cet effet, une étude a été réalisée, dans le cadre d'un stage de six mois. A partir des données relatives à l'utilisation des pesticides, tant en termes d'usages agricoles que non agricoles, un bilan a permis de proposer des pistes d'actions concourant à réduire les pollutions liées aux pesticides, en se basant sur des retours d'expériences.

### Faits marquants en 2011 :

- > 3 CLE en février, avril et septembre
- > 3 réunions de bureau de CLE en février, juin et novembre
- > 3 comités de pilotage en lien avec les études
  - > 5 réunions par sous-bassin
  - > 5 réunions des groupes transversaux « eau et santé », « eau et territoire » et « eau et société »

### Etude sur l'évaluation des impacts potentiels des anciens sites industriels et activités de service

Compte-tenu de l'importance de l'activité industrielle passée sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, la question de l'impact potentiel d'anciens sites industriels sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines s'est posée. Suite à une hiérarchisation, une trentaine de sites ont fait l'objet d'une analyse plus fine afin d'identifier les polluants potentiels et les risques de remobilisation en cas de réaménagement des cours d'eau.

D'autres études ont débuté en 2011 : l'étude de définition d'une stratégie de gestion quantitative de la ressource en eau en période d'étiage et le « schéma vallée » lié aux activités de loisirs, touristiques et culturelles.



Déchet industriel. © HR

## La mise en œuvre du SAGE

*L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise a recours à deux contrats pour la mise en œuvre du SAGE du bassin versant de la Sèvre Nantaise.*

### Le Contrat Régional de Bassin Versant : un outil pour la mise en œuvre du SAGE

Le Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) est un outil mis en place par la Région des Pays de la Loire pour la mise en œuvre des SAGE approuvés. Sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, un premier contrat a été porté par l'Institution sur la période 2008-2010. Plus d'une cinquantaine de maîtres d'ouvrage ont pu bénéficier d'aides : intercommunalités,

communes, syndicats de rivière, acteurs agricoles...

Suite à l'appel à projet lancé fin 2010, l'année 2011 a été consacrée à l'élaboration d'un second contrat pour une signature dans le courant de l'année 2012.

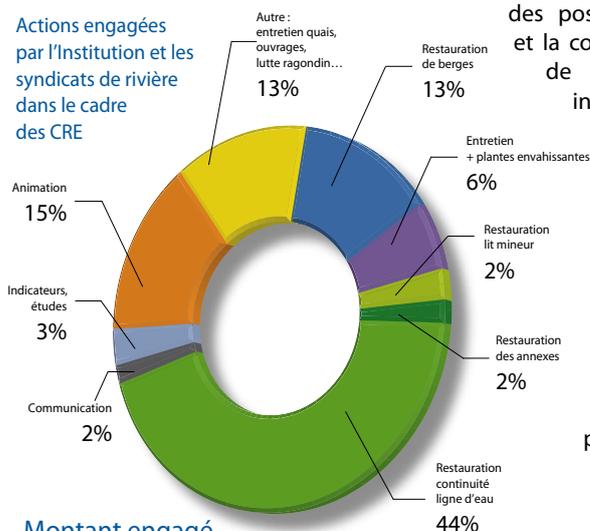
### Les Contrats Restauration Entretien : des outils en faveur des milieux aquatiques

L'Institution et les syndicats de rivière du bassin versant ont contractualisé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne des Contrats de Restauration et d'Entretien (CRE). L'Institution est le garant de la cohérence des actions sur le bassin. Elle est signataire d'un CRE à part entière avec l'Agence. Celui-ci intègre le financement des postes des techniciens de rivière et la coordination des CRE, des actions de communication ainsi que les indicateurs biologiques de suivi des travaux.

ont été réalisées. Elles seront par la suite exploitées afin d'illustrer les outils de communication déclinés par l'Institution et les syndicats.

L'Institution a aussi pris en charge en 2011, 16 pêches électriques et 13 IBGN pour établir des suivis d'actions sur les rivières.

Les syndicats de rivière ont mis en œuvre de nombreuses actions. Certaines concernent la gestion des berges et de la ripisylve. Il s'agit par exemple de la pose de clôtures et d'abreuvoirs ou la plantation d'essences d'arbres adaptées. Cela limite la dégradation des bords de cours d'eau et réduit l'apport de matières en suspension et de polluants. Des opérations de restauration de zones humides ont été menées. Des luttes contre les espèces végétales envahissantes ont été développées. Les actions de réduction d'impact des ouvrages hydrauliques se sont poursuivies.



Montant engagé en 2011 : 2 316 450 € TTC

L'Institution a engagé la réflexion pour la réalisation d'une charte sur la signalétique des actions sur les cours d'eau à l'échelle du bassin versant. Par ailleurs, des illustrations représentant les enjeux de la restauration des cours d'eau et les techniques pouvant être mises en œuvre

La Sèvre Nantaise et ses affluents sont sujets à des crues rapides et importantes. Sur les 143 communes que compte le bassin versant, une soixantaine sont inondables. Afin de prévenir les risques, des actions sont menées à l'échelle du bassin de la Sèvre Nantaise par l'Institution et ses partenaires, dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI). Un premier PAPI a amélioré la connaissance sur les crues du bassin et leurs conséquences. La conscience du risque a aussi pu être développée. Un nouveau projet de PAPI a été préparé en 2011. Il a été présenté à la Commission inondation Plan Loire du bassin Loire-Bretagne en novembre 2011 qui a rendu un avis favorable. Il a ensuite été examiné par le

comité de bassin Loire-Bretagne qui l'a labellisé PAPI lors de la séance plénière du 13 décembre 2011. Le comité de bassin a souligné la qualité du projet du PAPI Sèvre Nantaise. Ce projet combine notamment la poursuite des actions de maintien de la mémoire du risque et le développement de la réduction de la vulnérabilité. En 2011, afin d'accompagner les collectivités locales dans leur démarche de prévention des risques, l'Institution a développé un outil de mise à disposition d'informations sur les risques d'inondations *via* une plateforme extranet. Une étude sur les possibilités de développement d'un système d'information sur l'évolution des niveaux d'eau a été réalisée.

Une signature avec l'Etat est prévue d'ici la fin de l'année 2012.

### Le PAPI du bassin versant de la Sèvre Nantaise : avis favorable

# 3 Les actions menées en 2011



# Les axes de 2011

- *Entretien et améliorer les milieux aquatiques*
- *Améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant*
- *Valoriser le patrimoine*
- *Informier et sensibiliser pour mieux préserver les cours d'eau*

## Entretien et améliorer les milieux aquatiques

État d'avancement des diagnostics environnementaux en décembre 2011

## La connaissance des zones humides et des haies

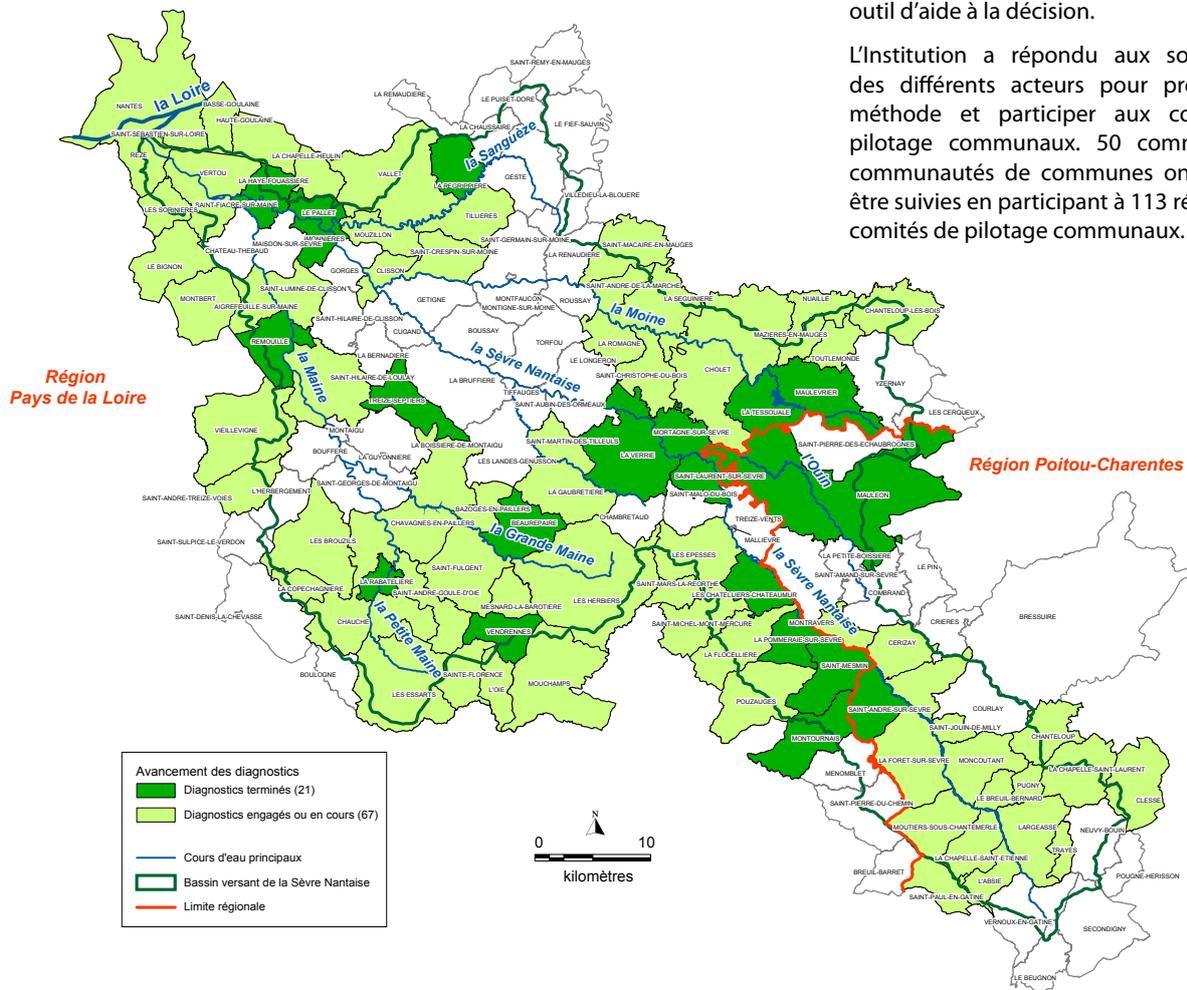
Face à la disparition des zones humides et des haies, la CLE a souhaité inscrire dans le SAGE l'obligation de réaliser des diagnostics environnementaux à l'occasion de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme. Il s'agit, à partir d'un inventaire exhaustif au titre de la connaissance, de définir la fonctionnalité de ces milieux et de définir des zones à enjeux pour la qualité et la quantité d'eau. Fin 2011, 62 communes étaient en cours de réalisation



Bois de chataigniers (Vendée). © CPIE Sèvre et bocage

de leur diagnostic et 21 avaient terminé. A l'occasion de la journée mondiale des zones humides du 2 février, plusieurs élus ont fait part de leur retour d'expériences et précisé que ce diagnostic constituait un véritable outil d'aide à la décision.

L'Institution a répondu aux sollicitations des différents acteurs pour présenter la méthode et participer aux comités de pilotage communaux. 50 communes ou communautés de communes ont ainsi pu être suivies en participant à 113 réunions de comités de pilotage communaux.



## La restauration des cours d'eau

### Des actions pour restaurer la qualité écologique des cours d'eau

Dans le cadre des CRE du bassin de la Sèvre Nantaise, les syndicats de rivière poursuivent leurs actions de restauration de la qualité écologique des cours d'eau.

Chaque syndicat de rivière développe dans son programme d'actions un volet sur la restauration de la continuité écologique (capacité des organismes vivants et des sédiments des cours d'eau à effectuer leur migration) et de la ligne d'eau. Il s'agit d'un volet phare des CRE. En effet, les ouvrages hydrauliques peuvent impacter fortement le fonctionnement des cours d'eau. Il est indispensable de pouvoir réduire leurs impacts négatifs sur les milieux aquatiques. Certaines études de faisabilité se sont achevées en 2010 et ont pu être concrétisées par l'engagement de travaux en 2011.

Les temps forts de 2011 :

- engagement du syndicat de la Sanguèze à intervenir sur 2 ouvrages hydrauliques et 4 seuils agricoles,
- établissement de la maîtrise d'œuvre pour l'effacement de 6 ouvrages sur la Moine à



La Daunière sur la Petite Maine (Vendée).

Cholet, avec en parallèle la renaturation du ruisseau de la Benestière. Démantèlement du clapet de la Chaloire et poursuite de l'abaissement de l'ouvrage de Clopin,

- effacement des ouvrages de la Naulière et du Pont de l'Ecluse, avec en amont le déploiement de travaux de diversification des écoulements (créations de radiers, déflecteurs, renaturation d'un affluent...) par le syndicat des Sources,

- création d'une brèche dans l'ouvrage de Saint Charles sur la Maine et démantèlement du clapet de la Daunière sur la Petite Maine par le syndicat des Maines vendéennes et poursuite du suivi de l'abaissement permanent du clapet du Vendrenneau,

- poursuite de l'expérimentation de l'ouverture permanente des vannes des

ouvrages du Pé de Vignard et des Ronces sur la Sèvre et de la Tréltière et des Tanneries sur la Maine. Interventions sur ces sites pour favoriser la continuité. Restauration du système hydraulique du Liveau avec mise en service d'une rivière de contournement,

- achèvement des études de réduction d'impact des ouvrages de Barbin aval et de Buchet amont sur la Sèvre aux Menhirs roulants.

Les opérations d'ouvertures hivernales coordonnées des vannes ont été reconduites durant l'hiver 2011/2012. Sur la Moine, 23 ouvrages ont fait l'objet d'écourues, et 18 vannes et clapets ont été ouverts sur la Sèvre amont. L'Institution a accompagné les syndicats dans leur réflexion en participant activement aux comités de pilotage des études.



Fleuriais (Vendée). © HR

## ZOOM SUR ...

### Fleuriais : un programme de dépollution et une étude sur le devenir du site

Le site de Fleuriais en bord de Sèvre à Mortagne-sur-Sèvre est une ancienne tannerie désaffectée et encore fortement polluée. Elle fait l'objet d'une étude de définition d'une stratégie de réhabilitation portée par l'Institution qui prend en compte les volets écologiques, hydrauliques, mais aussi paysagers et architecturaux. Suite à la réalisation du diagnostic en 2010, une réunion d'information destinée à la population a été organisée à Mortagne-sur-Sèvre le 30 mai 2011. En 2011, le comité de pilotage s'est appuyé sur l'exemple de la Papeterie Vallées sur le site de Kernansquillec à Belle Isle en Terre dans la vallée du Léguer en Bretagne. Quelques élus se sont rendus sur ce site afin de découvrir la mise en valeur paysagère et patrimoniale, ainsi que les actions d'effacement du barrage.

En parallèle, sur le site de Fleuriais, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a procédé à la première étape de la mise en sécurité du site (nettoyage, sécurisation des bâtiments, enlèvement des transformateurs et sécurisation de la cheminée). 2012 verra l'achèvement de la dépollution par l'ADEME et l'étude se poursuivra afin de déterminer les orientations de gestion de Fleuriais.

## Suivi des sites faisant l'objet d'une restauration des milieux aquatiques

Les gains engendrés suite aux actions de restauration des milieux aquatiques doivent pouvoir être évalués. La mise en place d'indicateurs de suivi avant, pendant et après les travaux permet de recueillir les informations sur l'évolution de la qualité écologique des eaux.

Ces informations sont notamment exploitées dans le cadre des actions de réduction d'impact des ouvrages hydrauliques, et sont communiquées au cours des interventions des syndicats de rivière et de l'Institution.

L'analyse des indicateurs biologiques, prise en charge par l'Institution, a montré en 2011 des résultats encourageants qui prouvent la plus value de ces actions. Les mesures ont par exemple mis en avant l'intérêt de l'expérimentation d'ouverture des vannes sur la Sèvre et la Maine, avec le retour de zones courantes et la présence d'espèces de poissons inféodés à ces milieux, plus exigeantes en terme d'habitat.

On note aussi une nette amélioration de la qualité biologique de la Petite Maine après l'effacement du clapet de la Daunière.



Pêche électrique pour le suivi du bras de contournement du Liveau à Gorges.

## L'Institution récompensée par un Trophée de l'eau

Les Trophées de l'eau sont organisés tous les deux ans par l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Ils mettent en lumière des actions exemplaires pour :

- restaurer les rivières et les milieux aquatiques,
- protéger les ressources en eau et réduire les pollutions,
- développer les solidarités, faciliter les concertations et sensibiliser pour l'eau.

En 2011, le jury des Trophées de l'eau Loire-Bretagne a distingué 12 actions exemplaires pour l'eau. Parmi elles, celle de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise pour son plan de concertation sur la gestion des ouvrages en cours d'eau.



Cérémonie des Trophées de l'eau à Orléans. © AELB

Pour faciliter l'action des sept syndicats de rivière qui interviennent sur son territoire (2 350 km<sup>2</sup>, plus de 2 000 km de rivières), l'Institution a mis en place un programme d'actions et créé des outils de concertation : grille multi-critères pour évaluer l'impact des ouvrages au cas par cas et décider ensemble de leur devenir, guide méthodologique et cahiers des charges « types » pour gérer les projets, film pédagogique, valorisation des sites vitrines pour la restauration des cours d'eau.

## Améliorer la connaissance et suivre l'évolution du bassin versant

L'Institution a constitué un observatoire qui regroupe les informations utiles à la compréhension du bassin versant. Il permet de suivre l'évolution de l'état des cours d'eau et des milieux, les activités humaines et leurs conséquences.

En 2011, les ressources de l'observatoire ont été mobilisées afin d'accompagner la démarche de révision du SAGE. Ceci s'est traduit par la collecte et le traitement de nombreuses données pour caractériser l'évolution de la qualité de l'eau, les problématiques d'étiage et d'inondation, l'état des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Ce travail a permis d'identifier les grandes tendances sur le bassin et contribue à l'actualisation de l'état des lieux du SAGE réalisé en 2000/2001.

### ZOOM SUR ...

#### Le suivi des étiages

Depuis mai 2011, dans le cadre de l'observatoire, un suivi des étiages est réalisé et publié sous la forme d'une carte de synthèse sur le site internet. La carte interactive permet à tout instant de consulter le détail des limitations des prélèvements s'appliquant sur chaque zone du bassin.

La page de suivi des étiages informe également des relevés des niveaux d'eau réalisés toutes les semaines par le syndicat des sources de la Sèvre Nantaise sur une douzaine de points de contrôle entre Largeasse et Cerizay. Les relevés effectués par le technicien de rivière transmis aux services de l'Etat des Deux-Sèvres sont ainsi publiés en temps réel sur le site internet de l'Institution.

La page internet de l'observatoire consacrée au suivi des étiages

**BASSIN VERSANT DE LA SÈVRE NANTAISE** la Sèvre Nantaise et ses affluents ensemble les gérer et les valoriser pour mieux les préserver

QUI SOMMES NOUS | ACTUALITÉS | LE BASSIN VERSANT DE LA SÈVRE NANTAISE | LE SAGE | LES ACTIONS | L'OBSERVATOIRE

Actualité > L'Observatoire > Suivi des étiages

**L'observatoire du bassin versant**

**Suivi de la situation sécheresse**

En période d'étiage, certains usages de l'eau peuvent être limités, voire interdits. Selon les niveaux observés dans les cours d'eau, le Préfet de chaque département précise par arrêté quelles sont les limitations et à quelles zones hydrographiques elles s'appliquent. Cette carte dresse le bilan des limitations d'usages de l'eau en vigueur sur le bassin de la Sèvre Nantaise.

**Zone : Sèvre Nantaise, département 85**

- Restriction des prélèvements pour certains usages
- Arrêté préfectoral du 13/05/2011
- Arrêté cadre en vigueur
- Voir le site de la Préfecture 85

**Légende**

Zones d'application des arrêtés préfectoraux (découpage par bassin versant et département)

- Pas d'arrêté de limitation des usages
- Vigilance
- Restriction des prélèvements pour certains usages
- Interdiction totale des prélèvements pour certains usages

Cliquez sur la carte pour accéder aux arrêtés préfectoraux détaillant les limitations de prélèvements.

Source : Préfectures, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée

**Relevés locaux (à titre informatif)**

Cliquez sur les stations pour afficher le détail et l'historique des étiages.

Remarque : les relevés sont présentés à titre indicatif et ne préjugent pas des limitations d'usages éventuelles.

**Liste des arrêtés préfectoraux de limitation des usages de l'eau en vigueur**

Département	Date de l'arrêté	Date d'application de l'arrêté
49	Arrêté du 24/05/2011	25/05/2011
44	Arrêté du 23/05/2011	23/05/2011
85	Arrêté du 13/05/2011	16/05/2011 08:00
79	Arrêté du 22/04/2011	25/04/2011 09:00



Retrouvez les cartes de l'observatoire sur internet : [www.sevre-nantaise.com/observatoire](http://www.sevre-nantaise.com/observatoire)



**160**  
indicateurs ont été  
renseignés en 2011

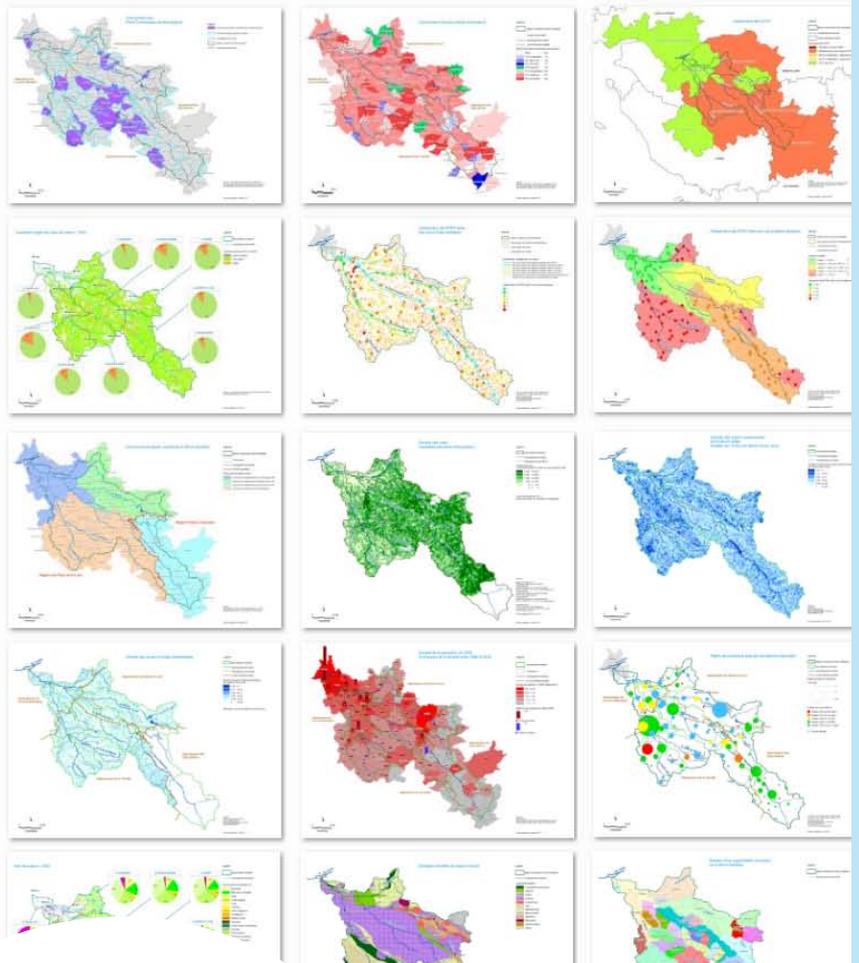
**50**  
organismes  
ressources

**17 000**  
pages vues sur  
l'observatoire en ligne

**Les données collectées et analysées :**

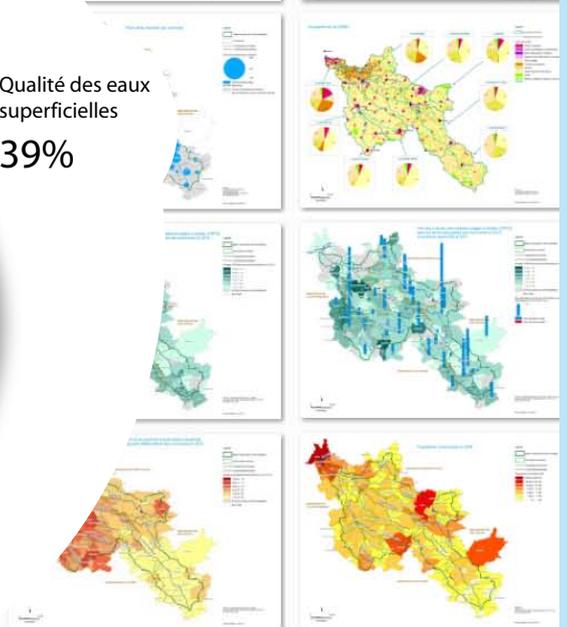
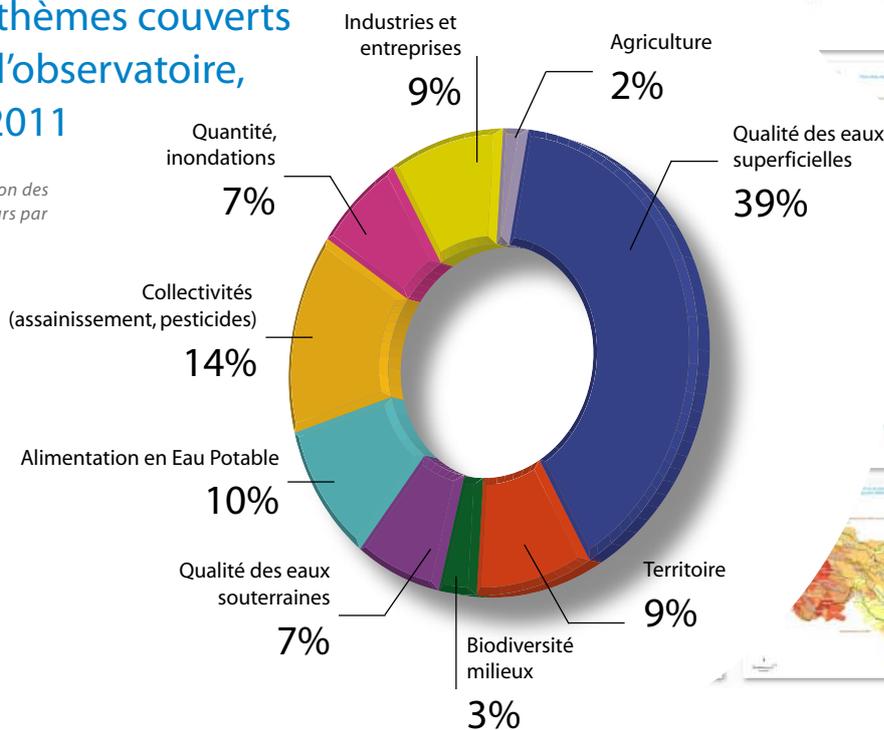
- la qualité de l'eau des cours d'eau et des nappes souterraines,
- les volumes prélevés et produits pour l'alimentation en eau potable,
- l'assainissement collectif (stations d'épuration, réseaux de collecte) et non collectif,
- les éléments descriptifs du bassin versant : géologie, hydrographie, démographie, occupation du sol...,
- les rejets et prélèvements des industries,
- l'usage agricole : cheptels, cultures...,
- l'état des cours d'eau (berges, lit mineur, ouvrages hydrauliques...),
- les données de débit et de pluviométrie pour l'analyse des étiages et des inondations,
- la description des zones naturelles, des zones humides et du maillage bocager,
- etc.

Pour chaque thème, les données sont collectées, analysées et font l'objet de représentations cartographiques sur la page internet de l'observatoire et sur le tableau de bord accessible en ligne aux membres de la CLE et aux partenaires.



**Les thèmes couverts par l'observatoire, fin 2011**

*Répartition des indicateurs par thème*



## Valoriser le patrimoine

Les moulins et les usines en bord de Sèvre Nantaise sont les témoins de l'utilisation passée de la force hydraulique. Afin de réaliser des projets sur cours d'eau pour restaurer la continuité écologique et/ou valoriser un site hydraulique, il est nécessaire d'étudier cet héritage pour mieux connaître la vie de la rivière et sa gestion passée.

### Mise en mémoire des moulins et usines de la Sèvre Nantaise

#### Inventaire et histoire des sites

Depuis 2009, l'Association étudie les sites hydrauliques bordant la Sèvre Nantaise. Pour chaque site, conservé ou disparu, des recherches, des collectes de documents, des contacts avec les propriétaires sont effectués. Notamment, 135 règlements d'eau qui fixent la consistance légale d'un ouvrage hydraulique sur la Sèvre ou ses affluents ont été trouvés. Ces documents sont utiles, lorsqu'ils existent, pour déterminer les droits et devoirs des

propriétaires. Ils peuvent être modifiés lors d'actions sur les ouvrages.

Afin de conserver l'histoire des moulins, des fiches d'identité sont rédigées avec la participation de partenaires (associations, propriétaires...). 85 fiches d'identité, concernant les moulins présents dans le canton de Mortagne-sur-Sèvre et dans les communes deux-sévriennes sont déjà disponibles sur l'extranet «Moulins» à partir du site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com).

85  
fiches  
disponibles sur  
l'extranet



## Collecte de la mémoire orale et inventaire d'objets



Propriétaires du moulin neuf (Deux-Sèvres). © HR

L'Association organise des entretiens enregistrés avec les anciens utilisateurs de sites hydrauliques. Les personnes témoignent de la vie passée de la rivière (faune, flore...), ainsi que de son fonctionnement et de sa gestion. Des récits de témoignages sont réalisés.

2011 a clôt la collecte de la Tannerie de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). Les témoins au Moulin Neuf à Saint-Jouin-de-Milly (Deux-Sèvres) et à La Bleure à Moncoutant (Deux-Sèvres) ont été interrogés.

- > Depuis 2009, 19 témoignages représentant 246 heures d'enregistrement,
- > deux inventaires d'objets ont été réalisés en 2011 : Moulin Neuf (Deux-Sèvres) et Fleuriais (Vendée).

## Valorisation des moulins et usines de la Sèvre Nantaise



Moulin de la Bleure.

## Analyse des sites

Une grille d'analyse multi-critères (accessibilité, architecture, inondation...) permet d'évaluer l'intérêt et le potentiel de valorisation de sites (cristallisation de la ruine, réhabilitation, manifestation...), en croisant les données environnementales. Tous les acteurs locaux sont conviés et sont sensibilisés à l'impact des ouvrages hydrauliques.

Entre 2008 et 2010, huit sites avaient fait l'objet de visite d'analyse. En 2011, deux moulins ont été visités : Gervaux à Clisson (44) et Moulin Neuf à Saint-Jouin-de-Milly (79).

Depuis 2008, 111 personnes ont participé aux visites d'analyse.

## Participation à différents évènements :

## Printemps 2011

Mars 2011 : conférence Université sur le thème « Gabriel Neau : une vie de meunier » à Clisson (44) avec Hélène Rabu, journaliste indépendante.

Mai 2011 : intervention lors de la réunion publique « Etude-diagnostic de Fleuriais » à Mortagne-sur-Sèvre (85).

Mai 2011 - mars 2012 : exposition photos itinérante « Fleuriais, une friche industrielle » à Mortagne-sur-Sèvre.

## Septembre 2011

Journées Européennes du Patrimoine « La Sèvre Nantaise : rivière vivante au cœur du bocage », en partenariat avec le Syndicat des Sources de la Sèvre Nantaise, l'association Bocage pays branché, communes du Grand La Forêt, communauté de communes Terre de Sèvre (79).

Parution de l'article « La Sèvre industrielle » in Fenêtres du Vignoble Nantais édité par le Syndicat mixte du Pays du SCOT du Vignoble Nantais.

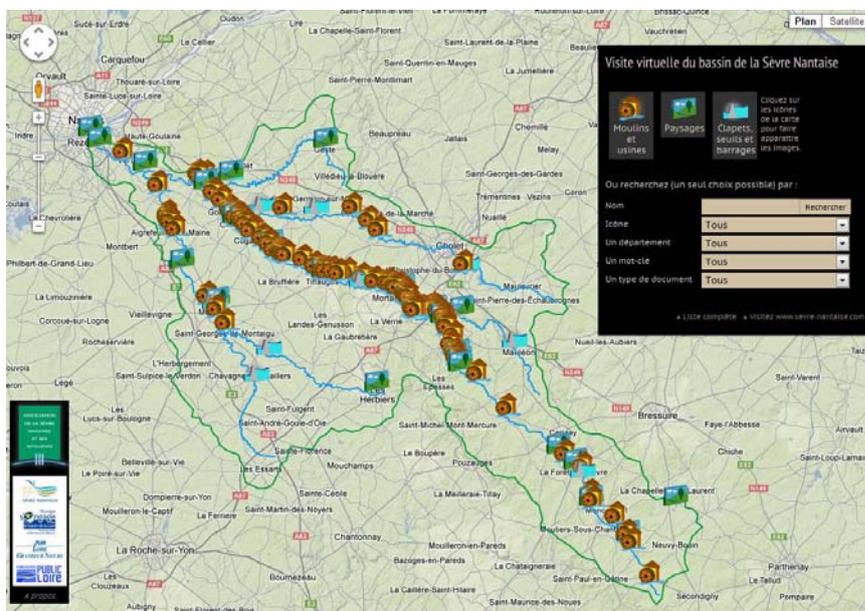
## La visite virtuelle

Explorer le bassin versant en quelques clics

La visite virtuelle est un outil interactif mis en ligne sur [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com) pour explorer sur un fonds de carte les paysages, les moulins, ainsi que les ouvrages hydrauliques du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Cette visite permet l'accès en quelques clics à de nombreux documents iconographiques (photographies récentes, panoramas, vues aériennes, cartes postales anciennes, archives...) et renseignements (historique, dossiers...).

Grâce à la photothèque de l'Institution et de l'Association, à la collaboration du Service Régional de l'Inventaire des Pays de la Loire, et aux prestations de photographes, 245 documents iconographiques ont été mis en ligne fin 2011.

La visite virtuelle n'apas l'objectif d'inventorier l'ensemble des sites hydrauliques ou des ouvrages hydrauliques du bassin versant. Elle permet de découvrir une variété d'ouvrages, sites hydrauliques ou paysages au fil du temps, montrant ainsi leurs évolutions : amélioration ou dégradation des milieux aquatiques, réhabilitation ou abandon de sites hydrauliques, travaux sur les ouvrages hydrauliques...



Page d'accueil de la visite virtuelle.



Extrait de la visite virtuelle. © Lib Poupin, Mortagne



Extrait de la visite virtuelle. © EL

## Collaboration aux actions de l'Institution

- > Etude-diagnostic sur le site de Fleuriais à Mortagne-sur-Sèvre
- > Maîtrise d'oeuvre du moulin de Nid d'Oie (rive droite à Clisson)
- > Etude portant sur les « impacts potentiels des anciens sites industriels et activités de service sur la qualité de l'eau du bassin de la Sèvre Nantaise ».

## Informer et sensibiliser afin de mieux préserver le cours d'eau

*L'Institution a pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs du territoire et la population à la richesse et à la fragilité du territoire. Dans sa communication, l'Institution veille également à valoriser les actions exemplaires menées à l'échelle du bassin versant afin d'inciter les acteurs à les reproduire.*

*Depuis 2011, un nouveau plan de communication est réalisé. Il s'inscrit dans la continuité du précédent. Un programme pédagogique s'adressant au public scolaire est également mis en œuvre.*

### Un plan de communication destiné au grand public

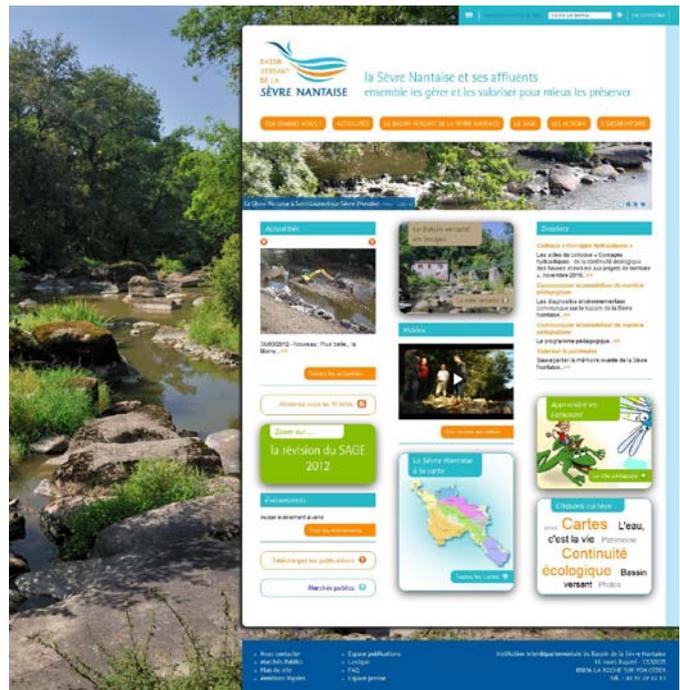
Le site internet, un outil incontournable : plus de 25 000 visites en 2011

Le site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com) a été complètement révisé en 2010 et mis en ligne en décembre 2010. Ce site internet s'adresse aux élus, aux partenaires ainsi qu'au grand public. Il a comme objectif de présenter le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les cours d'eau et la biodiversité. Les contenus sont renseignés par l'Institution et les syndicats de rivière selon l'actualité.

Par rapport à l'ancienne version du site, les statistiques de fréquentation ont été multipliées par un facteur de deux à trois. Plus de 25 000 visites en 2011 et plus de 100 000 pages vues ont été dénombrées.

Chiffres clés :

- 34 actualités en 2011
- 25 cartes interactives dans l'observatoire
- 250 membres inscrits à l'extranet



Page d'accueil du site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

### Le film « L'eau, c'est la vie » 1700 personnes ont visionné le film

L'Institution a réalisé en 2010 un film pédagogique afin d'informer les acteurs du territoire et la population des objectifs attendus et des actions réalisées pour améliorer la qualité de l'eau et les milieux aquatiques.

Une version courte (7 minutes) et une version longue (32 minutes) ont été produites.

Ce film se décline en plusieurs parties :

- Zones humides et haies : quels sont leurs rôles ?
- Biodiversité : connaître, maintenir, préserver
- Qualité de l'eau : la reconquête
- La continuité écologique : un cours d'eau libre
- Loisirs : des rivières accueillantes mais à l'équilibre fragile.

L'Institution diffuse le film sous la forme de prêt et sur demande pour les collectivités locales, les établissements publics, les associations liées à l'environnement et les écoles, etc. Le film est également disponible sur le site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com).

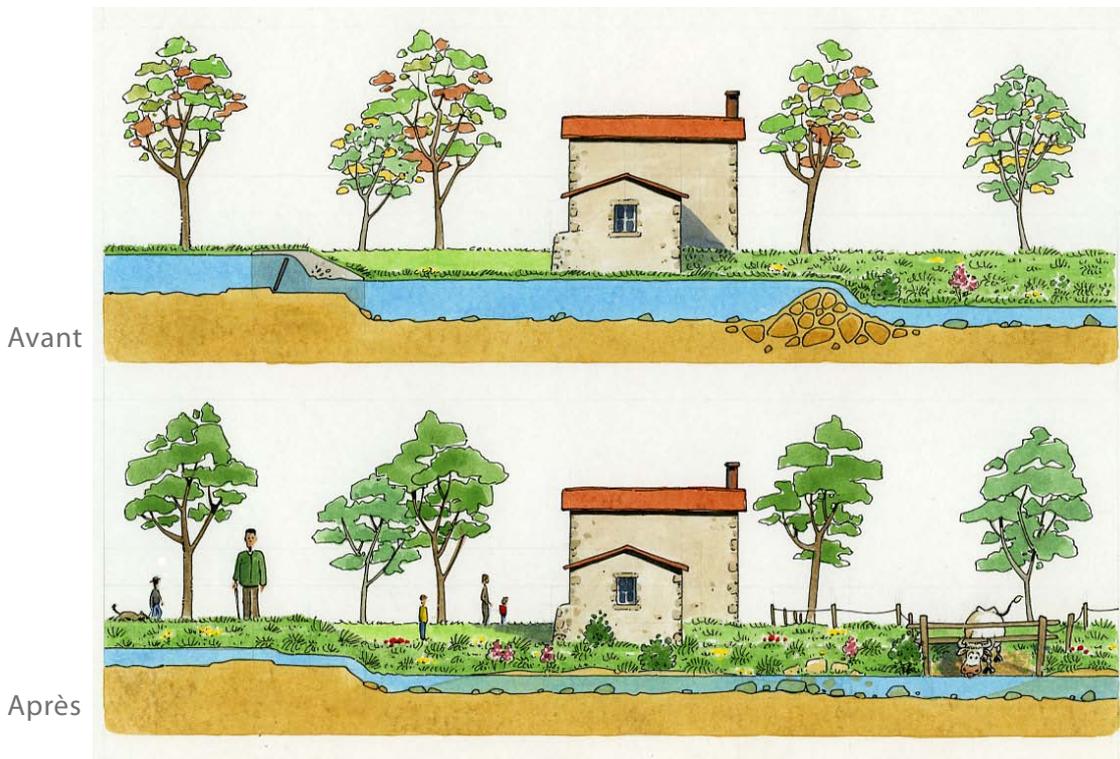
En 2011, le film a été diffusé par les sept syndicats de rivière, une vingtaine de mairies, Nantes métropole, la communauté d'agglomération du Choletais, la communauté de communes Centre Mauges, etc.

Les mairies ont présenté ce film soit au cours d'une réunion du conseil municipal ou d'une commission, ou encore à l'occasion d'une manifestation.



## Des dessins pour illustrer les actions sur les cours d'eau

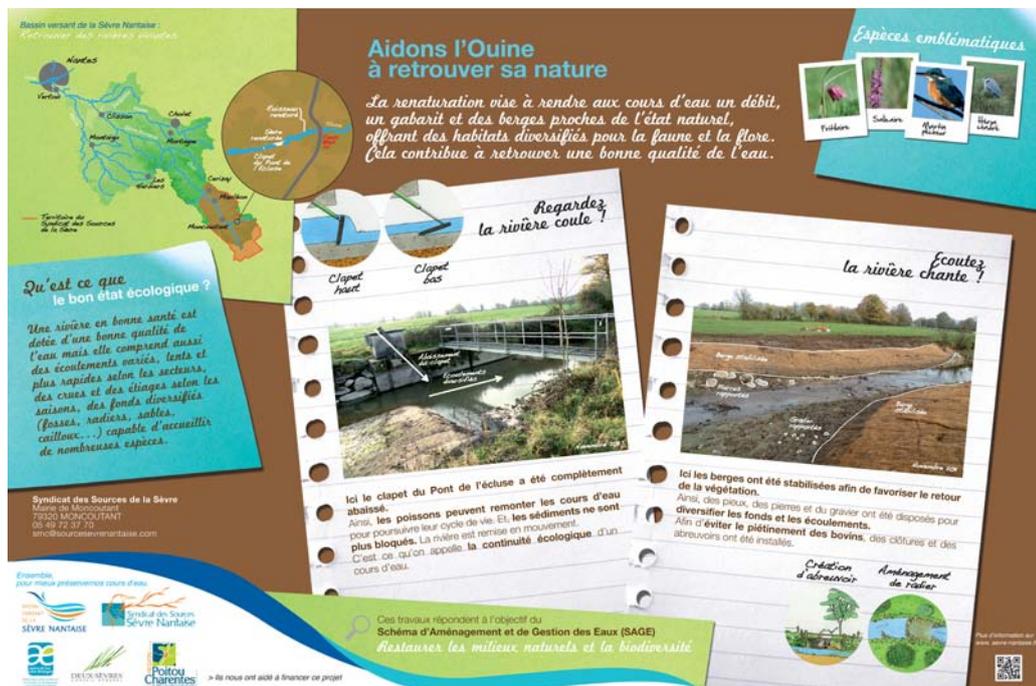
Afin d'illustrer de manière pédagogique les prochains outils de communication, l'Institution a sollicité un illustrateur afin de réaliser une vingtaine de dessins présentant l'état des cours d'eau et les actions entreprises. Ces dessins pourront par la suite être utilisés par l'Institution et les syndicats de rivière.



Evolution du cours d'eau suite à des travaux d'entretien et de restauration (effacement d'un ouvrage). © PC

## Une signalétique pédagogique portant sur les milieux aquatiques

Depuis 2011, l'Institution a développé un partenariat avec 4 syndicats de rivière afin de créer une signalétique commune, suffisamment pédagogique sur les sites accessibles au public et faisant l'objet de travaux de restauration de cours d'eau. Cette signalétique a vocation à informer et à sensibiliser le public aux opérations menées. Une charte a été élaborée afin de définir les contenus, le graphisme et les mobiliers.



Projet de réalisation d'un panneau sur l'Oune (Deux-Sèvres).

## Partager

L'Institution a édité des documents destinés aux élus, usagers et à la population. Ces documents sont en téléchargement sur le site internet [www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com).



Documents institutionnels.



Documents touristiques.

## Evènements auxquels l'Institution a participé

L'Institution participe chaque année à des manifestations locales et nationales et à des journées thématiques, pour présenter au plus grand nombre les facettes du bassin versant. En 2011, l'Institution a participé à plusieurs évènements :

- les carrefours de l'eau à Rennes en partenariat avec l'AFEPTB,
- la conférence sur la continuité écologique à Gorges à l'occasion des 40 ans de SEVRAVAL,
- animation dans le cadre de la semaine du développement durable avec le Grand Mauléon,
- la rand'eau à Mallièvre (organisée par le Conseil général de la Vendée),
- la rand'eau à Saint-Germain sur Moine en partenariat avec l'école Saint Joseph,
- la fête de la pêche à Cugand,
- la rand'eau à Saint-Fiacre-sur-Maine organisée par l'Institution,
- la journée des élus organisée par l'Institution,
- les journées du patrimoine à La Forêt-sur-Sèvre, Moncutant, La Ronde (notamment avec le Syndicat mixte des Sources et l'ASNA),
- les jeudis de l'eau à La Flocellière,
- le colloque annuel national organisé par l'AFEPTB sur les « zones humides » à Chalon-sur-Saône.

## Communiquer Répercussions dans la presse

Plusieurs temps forts ont été relayés par la voie de la presse. En 2011, 20 articles portant sur l'actualité de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise ont été recensés.

## Prochainement une e-newsletter :

Il a été décidé de ne pas rééditer de lettre d'informations mais de privilégier une « e-newsletter » qui, à partir du second semestre 2012, serait diffusée par mail aux partenaires afin de les informer de l'état d'avancement des études et travaux en cours.

## Un programme pédagogique pour sensibiliser les enfants

Pour la seconde année consécutive, l'Institution propose aux enseignants de cycle 2 (à partir du CP), de cycle 3 et de cinquième de participer à un programme pédagogique sur l'eau et les milieux aquatiques.

C'est bien pour répondre à une volonté de la CLE du SAGE « Sensibiliser, informer, former et responsabiliser » que ce projet est mis en oeuvre sur le territoire depuis la rentrée scolaire 2010/2011.

L'action a pour objectif de sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, au respect de notre patrimoine commun : l'eau.

### Des outils mis à disposition des enseignants

Quatre thèmes spécifiques au territoire peuvent être étudiés en classe à l'aide des documents et des outils mis à disposition par l'Institution :

#### Les thèmes du programme pédagogique :

- le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- les usages et activités sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise,
- la continuité écologique : le déplacement des poissons et des sédiments,
- les milieux naturels : les zones humides et les haies.

- un document d'information présentant les quatre thèmes abordés,
- le projet éducatif sous la forme de trois livrets enseignants (un par niveau scolaire) et comprenant notamment une liste bibliographique et des propositions d'exercices en lien avec les programmes scolaires officiels,
- une maquette interactive du bassin versant,
- des fiches d'exercices et de questions pour l'élève en lien avec les activités proposées dans les livrets enseignants,
- des diaporamas de photographies, schémas, illustrations et cartes,
- un annuaire des structures d'éducation à l'environnement pouvant intervenir en classe ou sur le bassin versant,
- la liste des établissements inscrits au programme pédagogique pour mettre en place les échanges amont/aval,
- une liste non exhaustive des structures travaillant sur les thèmes liés à l'eau et aux milieux aquatiques sur le bassin versant.

Les enseignants, inscrits au programme pédagogique, ont accès à ces documents et outils depuis l'extranet du site pédagogique.

Ils peuvent également disposer du jeu parcours « Les 100 secrets de la Sèvre Nantaise » et de la malle pédagogique « Au fil de la Sèvre Nantaise ».

### Les documents ont fait l'objet d'une édition

Initié en septembre 2010, le projet a fait l'objet d'une expérimentation sur une année scolaire. Les retours d'expériences des enseignants volontaires et des structures d'éducation à l'environnement ont permis de finaliser les documents pédagogiques, et de les mettre en page autour d'un univers graphique.



Livrets enseignants.



Exemples de fiches d'exercices proposées par l'Institution.



Sortie pédagogique sur la Grande Maine  
à Saint-Georges-de-Montaigu.

## Faits marquants

### Printemps - été 2011 :

- organisation de rencontres bilan sur le territoire en associant les enseignants et les structures d'éducation à l'environnement qui ont testé le projet pendant l'année scolaire 2010/2011 à Monnières (44), à Cholet (49), à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85) et à Moncoutant (79).
- mise à disposition de la maquette interactive « Découvre le bassin versant de la Sèvre Nantaise » sur l'extranet du site pédagogie.
- avis favorables formulés sur le projet éducatif par sept inspections académiques et directions diocésaines.

### Hiver 2011 :

- présentation du programme pédagogique aux enseignants rattachés aux circonscriptions de Cholet 1 et 2 de Maine-et-Loire dans le cadre de leur formation obligatoire annuelle.
- édition des premiers documents pédagogiques : le dépliant de présentation et le document d'information développant les thèmes abordés par le projet.

## La liste des communes concernées par le projet depuis son lancement en septembre 2010

- Boussay (44)
- Château-Thébaud (44)
- Gorges (44)
- Haute-Goulaine (44)
- La Regrippière (44)
- Monnières (44)
- Mouzillon (44)
- Nantes (44)
- Remouillé (44)
- Saint-Lumine-de-Clisson (44)

- Vallet (44)
- Vertou (44)
- Rezé (44)
- Cholet (49)
- Saint-Christophe-du-Bois (49)
- Saint-Germain-sur-Moine (49)
- Saint-Macaire-en-Mauges (49)
- Montfaucon-Montigné (49)
- Les Landes-Génusson (85)

- Mallièvre – Treize-vents (85)
- Montaigu (85)
- Mortagne-sur-Sèvre (85)
- Tiffauges (85)
- Cerizay (79)
- La-Chapelle-Saint-Laurent (79)
- Le Temple (79)
- Loublande (79)
- Moncoutant (79)

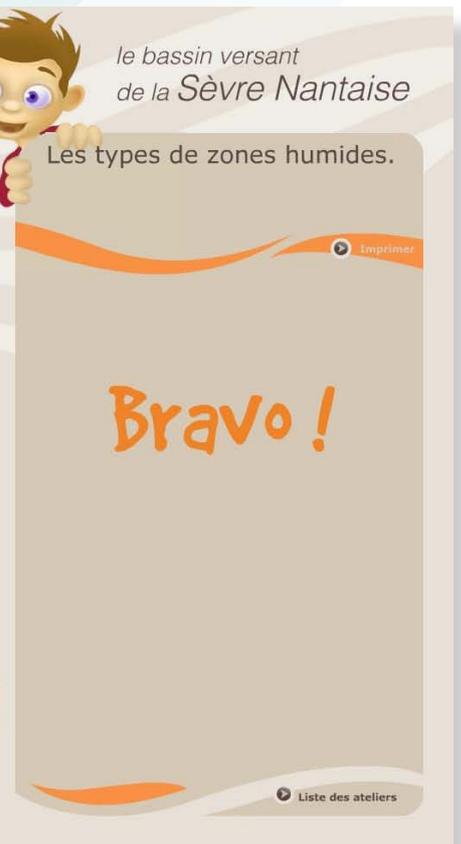
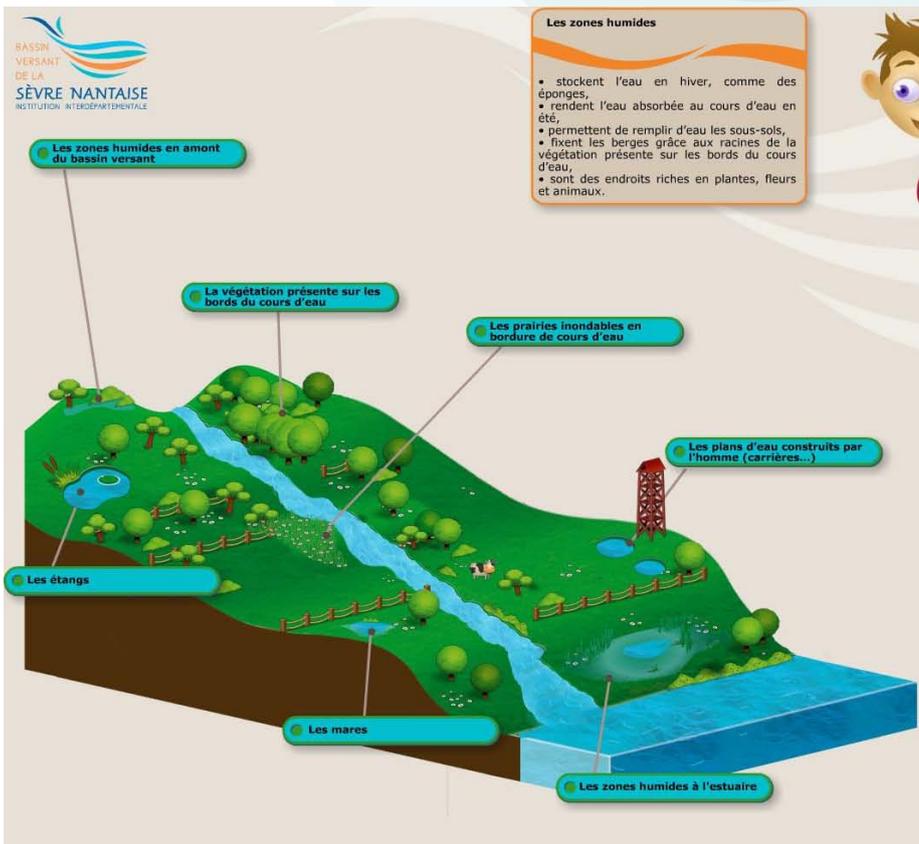
## La maquette interactive Apprendre en s'amusant

Depuis septembre 2011, les enseignants peuvent utiliser la maquette interactive « Découvre le bassin versant de la Sèvre Nantaise ».

La maquette propose une série d'animations interactives sur les quatre thèmes développés par le programme pédagogique.

Les élèves de cycle 2, de cycle 3 et de cinquième peuvent ainsi découvrir le territoire tout en s'amusant.

Sur le site pédagogie, les élus et le grand public ont quant à eux la possibilité de visualiser quatre animations interactives extraites de la maquette.



# 4 Vie et fonctionnement de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise



# 4 L'équipe de l'IIBSN



En janvier 2011, l'équipe de l'IIBSN se compose de la manière suivante :

## Direction

- Boris Lustgarten (17)

## Pôle développement territorial et gestion administrative

- Annabel Dreillard, chef de projet (13)  
- Pascal Gratz, chargé du suivi des finances, gestion administrative (1)  
- Geneviève Morineau, assistante de direction (10)  
- Frédérique Minguet, assistante de direction (7)

## Pôle milieux aquatiques – inondations

- Antoine Charrier, chef de projet (4)  
- Joseph Bertrand, technicien de rivière (12)  
- François Cailleaud, technicien de rivière (3)  
- Damien Gallard, technicien de rivière (5)

- Odile Pluchon, technicienne de rivière (15)  
- Eddie Renou, technicien de rivière (2)  
- Muriel Ribeyrolles, technicienne de rivière (6)

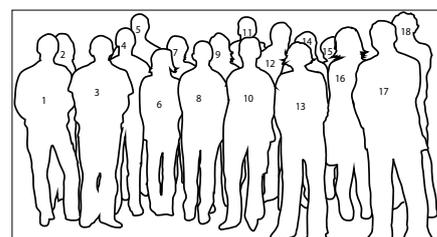
## Pôle - SAGE, coordination et animation du bassin versant

- Astrid Gadet, chef de projet (9)  
- Eloïse Blazy, chargée de mission SAGE (14)  
- Justine Vaillant, chargée de mission programme pédagogique (16)

## Pôle ressources - information - SIG

- Sébastien Renou, chef de projet (18)  
- Franck Binjamin, chargé de mission tableau de bord (11)

Une nouvelle organisation sera décidée d'ici la fin de l'année 2012.



## En 2011, l'Institution a accueilli deux stagiaires :

- Olivier Sauron : stage portant sur la mise en oeuvre d'une stratégie d'information pour la prévention des crues à l'échelle du bassin versant de la Sèvre Nantaise
- Maxime Poquet : stage portant sur un plan de gestion des pesticides à usages agricole et non agricole.

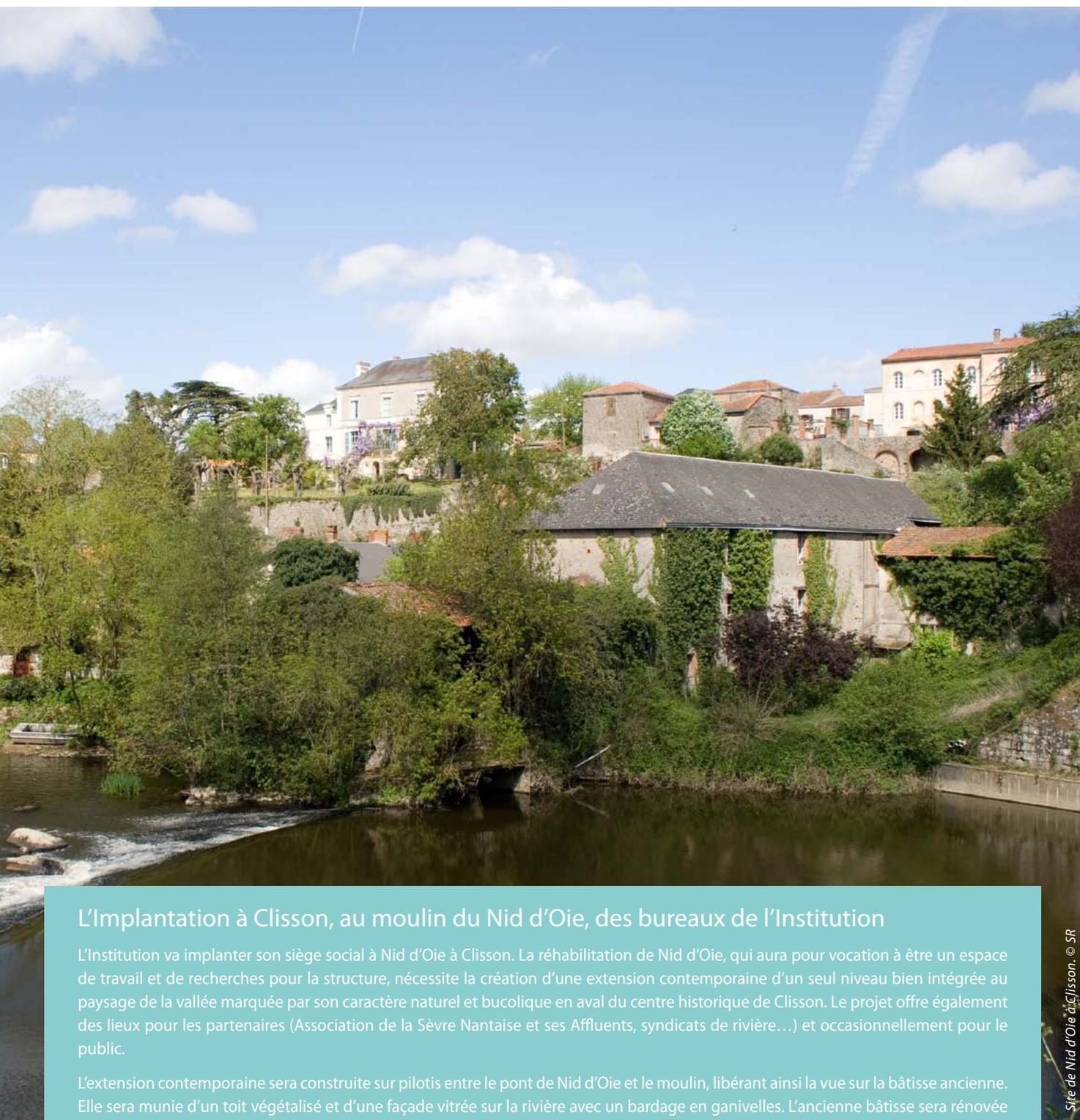
L'ASNA a recruté depuis 2009 une chargée de mission Patrimoine, Claudine Borrel (8).

## Vers une optimisation des ressources :

Les missions de l'EPTB évoluent avec des participations financières des membres qui restent stables, ce qui oblige à s'interroger sur le fonctionnement.

En 2011, l'Institution s'est engagée dans une démarche de gestion des ressources humaines.

Dans un premier temps, les fiches métiers propres à l'établissement ont été recensées et chaque agent dispose désormais d'une fiche de poste. L'Institution a également décidé de remplacer la notation des agents par une évaluation approfondie de chacun. Un support a été réalisé à cet effet. Ce support est utilisé au moment des entretiens professionnels. Il a reçu l'avis favorable du comité technique paritaire. En perspective, il est prévu la réalisation d'un règlement de formation accompagné d'un plan de formation.



## L'implantation à Clisson, au moulin du Nid d'Oie, des bureaux de l'Institution

L'Institution va implanter son siège social à Nid d'Oie à Clisson. La réhabilitation de Nid d'Oie, qui aura pour vocation à être un espace de travail et de recherches pour la structure, nécessite la création d'une extension contemporaine d'un seul niveau bien intégrée au paysage de la vallée marquée par son caractère naturel et bucolique en aval du centre historique de Clisson. Le projet offre également des lieux pour les partenaires (Association de la Sèvre Nantaise et ses Affluents, syndicats de rivière...) et occasionnellement pour le public.

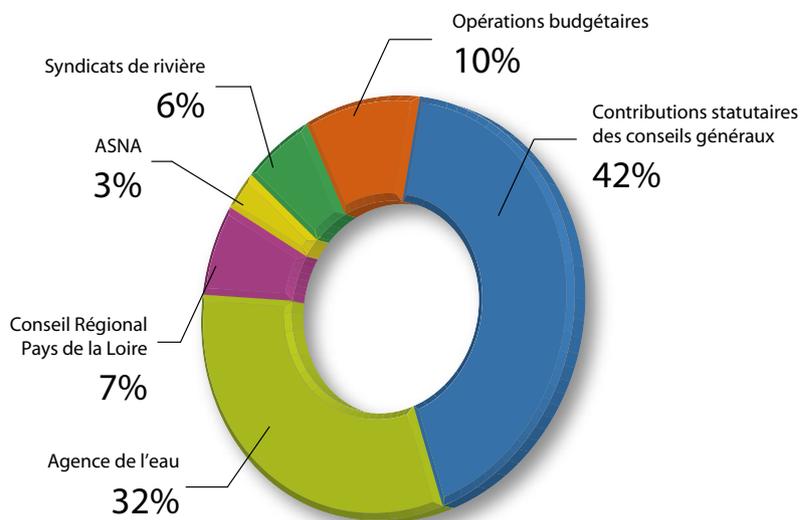
L'extension contemporaine sera construite sur pilotis entre le pont de Nid d'Oie et le moulin, libérant ainsi la vue sur la bâtisse ancienne. Elle sera munie d'un toit végétalisé et d'une façade vitrée sur la rivière avec un bardage en ganivelles. L'ancienne bâtisse sera rénovée et aménagée pour accueillir l'espace de travail de l'Institution, tout comme la plateforme de l'extension. Au 2<sup>ème</sup> étage est prévu une salle de réunion et un lieu d'exposition. Le rez-de-chaussée, situé en partie en zone inondable, sera seulement sécurisé et laissé en clos couvert mais équipé d'une passerelle pour faire découvrir les vestiges de l'équipement du moulin à farine. Aux différents niveaux de la minoterie, la majorité des vestiges de la minoterie sera conservée voire recyclée pour garder l'esprit du lieu. Pour un souci de développement durable, le site sera équipé d'une chaudière bois.

Un jardin pédagogique composé d'essences locales sera créé au pied de l'ancienne cheminée.

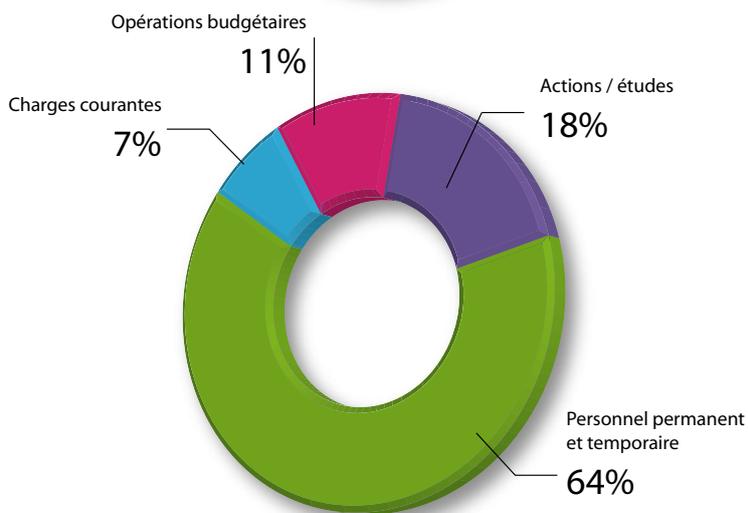
La maîtrise d'oeuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architectes Dupeux-Philouze (Rennes).

# 4 Budget 2011

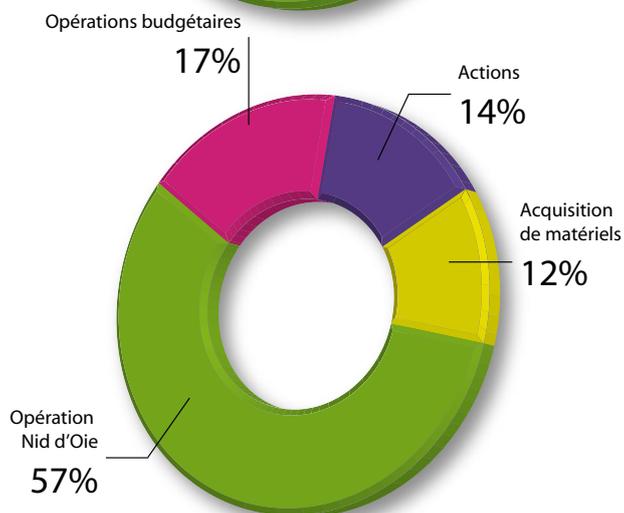
Recettes de fonctionnement  
1 267 941 €



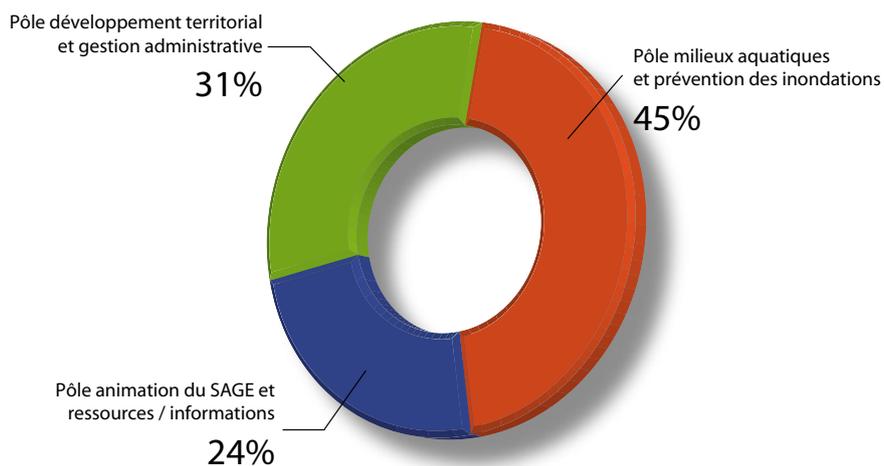
Dépenses de fonctionnement  
1 218 350 €



Dépenses d'investissement  
320 082 €



Dépenses de personnel  
786 734 €



Avec un montant total de dépenses de 1 545 432 €, en hausse de 31% par rapport à 2010, l'exécution du budget 2011 présente un taux de réalisation de 70,5%.

### Les recettes de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, d'un montant de 1 267 941 € augmentent de 6,5% comparativement à 2010 et un taux de réalisation de 73%.

Les contributions statutaires des départements membres de l'Institution sont stables depuis cinq ans et représentent un peu plus des 2/5<sup>ème</sup> des ressources financières.

Les partenariats financiers extérieurs ont permis à l'établissement d'assurer ses missions et de réaliser de nouvelles actions.

Ainsi, le premier partenaire financier extérieur de l'Institution est l'agence de l'eau Loire-Bretagne avec près de 400 000 € d'aides.

La signature du contrat régional de bassin versant en 2008, d'une durée de trois ans, avec la Région des Pays de la Loire a permis de financer des actions à hauteur de 85 403 € cette année.

L'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents, liée par une convention de partenariat avec l'Institution, apporte une contribution totale de 37 737 € pour le programme pédagogique et l'étude sur le site de Fleuriais ainsi que pour le fonctionnement de l'association.

### Les dépenses de la section de fonctionnement

Avec un montant de 1 218 350 € en 2011, les dépenses de la section de fonctionnement augmentent de 16,8% par rapport au budget 2010 et affiche un taux de réalisation de 70,1% par rapport aux prévisions.

En effet, les dépenses liées aux actions et études sont passées de 89 000 € en 2010 à 218 000 € en 2011. Le programme d'actions représente 18% du budget avec notamment la poursuite de la révision

du SAGE (72 805 €), les milieux aquatiques (80 660 €), la première phase de l'étude du site de Fleuriais (30 235 €), le programme pédagogique et les actions de sensibilisation/information (29 000 €).

64 % des dépenses sont consacrés au personnel.

Les charges courantes de l'établissement représentent, quant à elles, 7% du budget de fonctionnement (84 806 €). Il convient de souligner que ces charges ont diminué de 5,2% par rapport à 2010, grâce, entre autre, à la révision de contrats de prestations.

### Les dépenses et les recettes de la section d'investissement

2011 a vu le démarrage de l'opération relative au futur siège de l'Institution au moulin de Nid d'Oie à Clisson, avec l'acquisition du bâtiment pour un montant de 180 000 €.

Deux actions, de par leur nature, ont été réalisées en section d'investissement : la fabrication de dix panneaux pour le sentier de grande randonnée « Entre Sèvre et Maine » (13 267 €) et la réalisation des animations pédagogiques interactives (24 812 €).

L'investissement courant, pour un montant de 39 768 €, concerne le remplacement de deux véhicules pour les techniciens de rivière et l'acquisition de matériels informatiques.

Cette année, dans un souci d'économie, les contributions statutaires au titre de l'investissement n'ont pas été sollicitées auprès des départements membres. L'utilisation de l'excédent antérieur reporté a permis de couvrir les dépenses courantes.

### Les dépenses de personnel

En 2011, les dépenses de personnel s'élèvent à 786 734 €, soit une augmentation de 8% par rapport à 2010. L'Institution emploie 14 agents permanents dont 6 techniciens de rivière.

Trois chargés de missions ont été recrutés en 2011, pour une durée d'un an, pour la réalisation du tableau de bord, la coordination du programme pédagogique et l'assistance technique dans le cadre de la révision du SAGE.

Par ailleurs, l'Institution a accueilli deux stagiaires pour une durée de six mois chacun.

L'Institution a bénéficié des aides de l'agence de l'eau et du conseil régional des Pays de la Loire dans le cadre du CRBV pour l'animation du SAGE, la coordination et la mise en œuvre du CRE et les missions d'études. Ces aides, d'un montant total de 403 702 €, couvrent près de 51% des charges de personnel, soit une augmentation de 10% par rapport à 2010.

Les syndicats de rivières apportent également leur contribution financière pour le volet milieu aquatique pour un montant de 72 083 €.



© HR



INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE

16, cours Bayard - CS 30035 - 85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél : 02 51 07 02 13 - mail : [iibsn.sevrenantaise@wanadoo.fr](mailto:iibsn.sevrenantaise@wanadoo.fr)

[www.sevre-nantaise.com](http://www.sevre-nantaise.com)

Les collectivités  
membres de l'IIBSN :



IMPRIM'VERT® Papier PEFC

Réalisé par l'IIBSN